



COLLOQUE

HUMAIN / NON-HUMAIN À L'ÈRE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

19 juin 2017

Centre Panthéon - Salle des Conseils

Repenser l'intériorité du sujet de droit

De nombreuses sciences ou disciplines repensent aujourd'hui la frontière entre humain et non-humain : les neurosciences, la psychanalyse, les sciences cognitives, la biologie, l'informatique, l'éthologie, l'intelligence artificielle, la philosophie de l'esprit, l'anthropologie...

Ce colloque est le fruit d'un rapprochement, au sein du Centre d'étude en Sciences administratives et politiques ([CERSA](#)), entre deux axes de recherche : d'une part « Intelligence artificielle et droit » (Danièle Bourcier - CNRS), d'autre part « Droit, psychépolitique et psychisme » (Géraldine Aïdan - CNRS).

Pour toute information : geraldineaidan@hotmail.com

Places limitées, inscription obligatoire : florence.nuk@cnrs.fr

Cette journée participe au cycle de conférences sur l'Intelligence Artificielle lancées par France Intelligence artificielle (mars 2017).

Les actes de ce colloque feront l'objet d'une publication.